

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 19 octobre 2012

Projet de délibération

Objet : création du CHSCT

Vu l'avis du Comité Technique en date du 05/07/2012

Le Conseil d'Administration adopte la délibération suivante :

- Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est créé à l'Université de Lille 1.
- La composition de ce comité est fixée comme suit :
 - Représentants de l'administration :
 - L'autorité auprès de laquelle le comité est placé : le Président de l'Université
 - Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines: le Directeur Général des Services
 - Représentants du personnel : 9 membres titulaires et 9 membres suppléants

Assistent également aux réunions :

- Le conseiller de prévention, le médecin de prévention des personnels
- En cas de réunion en formation élargie aux représentants des usagers, pour l'examen des questions susceptibles d'avoir des conséquences directes sur les usagers:
 - Représentants des usagers : 3 membres titulaires et 3 membres suppléants
 - Le directeur du service inter-universitaire de médecine préventive
- L'inspecteur santé et sécurité au travail.